

France-Lunéville: Engineering services

OJ S 33/2015 17/02/2015

Contract notice

Services

Directive 2004/18/EC

Section I: Contracting authority

I.1. Name and addresses

Official name: Communauté de communes du Lunévillois

Postal address: 11 avenue de la Libération

Town: Lunéville

Postal code: 54300

Country: France

For the attention of: M. le président

E-mail: gcastela@cc-lunevillois.fr

Telephone: +33 383740500

Fax: +33 383741627

Internet address(es):

General address of the contracting authority: <http://www.cc-lunevillois.fr>

Address of the buyer profile: <https://www.klekoon.com>

Additional information can be obtained from:

Official name: Communauté de communes du Lunévillois

Postal address: 11 avenue de la Libération

Town: Lunéville

Postal code: 54300

Contact person: Geoffrey Castela

For the attention of: M. le président

E-mail: gcastela@cc-lunevillois.fr

Telephone: +33 383740500

Fax: +33 383741627

Internet address: <http://www.cc-lunevillois.fr>

Specifications and additional documents (including documents for competitive dialogue and a dynamic purchasing system) can be obtained from:

the abovementioned address

Tenders or requests to participate must be submitted: Official name: Communauté de communes du Lunévillois

Postal address: 11 avenue de la Libération

Town: Lunéville

Postal code: 54300

For the attention of: M. le président

I.2. Type of the contracting authority

I.3. Main activity

I.4. Contract award on behalf of other contracting authorities

The contracting authority is purchasing on behalf of other contracting authorities: no

Section II: Object of the contract

II.1. Description

II.1.1. Title attributed to the contract by the contracting authority

Maitrise d'oeuvre — restructuration et réaménagement des espaces de la médiathèque de l'orangerie.

II.1.2. Type of contract and place of performance or delivery

Services

Service category No 12: Architectural services; engineering services and integrated engineering services; urban planning and landscape engineering services; related scientific and technical consulting services; technical testing and analysis services

NUTS code

II.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

The notice involves a public contract

II.1.4. Information about framework agreement

II.1.5. Short description of the contract or purchase(s)

Maitrise d'oeuvre — restructuration et réaménagement des espaces de la médiathèque de l'orangerie.

Délai prévisionnel des travaux d'environ 12 mois, démarrage prévu des travaux pour janvier 2016. Enveloppe prévisionnelle: 2 200 000 EUR (HT).

La médiathèque de l'Orangerie, place Clarenthal à Lunéville, dont le fonds compte plus de 85 000 documents, répartis en 3 pôles (adulte, jeunesse, audiovisuel), génère 250 000 prêts / an auprès de plus de 3 500 abonnés.

Aujourd'hui, les bouleversements qu'entraînent l'apparition du livre numérique, des tablettes, des supports de prêts tels que le jeu vidéo, nous incitent à mener une nouvelle réflexion sur l'évolution de la demande des usagers des médiathèques et la façon dont la collectivité peut y répondre. C'est dans cet esprit que la CCL envisage la refonte des espaces et des services de la médiathèque de l'Orangerie.

Le projet prévoit ainsi de transformer les espaces aujourd'hui uniquement dédiés à la consultation et à la recherche en espaces de vie plus conviviaux, avec un soin particulier apporté à l'apport de lumière et au gain de surfaces accessibles au public (optimisation des espaces et création de surfaces nouvelles). Ce projet a également pour ambition de favoriser l'accès aux nouvelles technologies de l'information et de la communication aux publics n'en bénéficiant pas dans le cadre familial.

L'espace de la médiathèque de l'Orangerie étant contraint par l'architecture même du bâtiment, c'est grâce à un nouvel aménagement que la CCL pourra répondre au mieux aux attentes des usagers concernant les nouvelles technologies tout en conservant le caractère patrimonial du bâtiment.

II.1.6. CPV code(s)

71300000 Engineering services

II.1.7. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: yes

II.1.8. Lots

This contract is divided into lots: no

II.1.9. Information about variants

Variants will be accepted: no

II.2. Scope of the procurement

II.2.1. Total quantity or scope

II.2.2. Information about options

II.2.3. Information about renewals

II.3. Duration of the contract or time limit for completion

Section III: Legal, economic, financial and technical information

III.1. Conditions related to the contract

III.1.1. Deposits and guarantees required

Une avance forfaitaire pourra être versée au titulaire dans les conditions définies à l'article 87 du code des marchés publics sauf s'il refuse cette avance. Son montant est fixé à 5 % du montant du marché. Le maître d'ouvrage demande la constitution d'une garantie à première demande ou si les 2 parties en sont d'accord, d'une caution personnelle et solidaire pour la totalité du remboursement de l'avance forfaitaire. Dans ce cas, l'avance ne sera mandatée qu'après constitution de la garantie ou de la caution.

III.1.2. Main financing conditions and payment arrangements and/or reference to the relevant provisions governing them

III.1.3. Legal form to be taken by the group of economic operators to whom the contract is to be awarded

Le marché sera conclu:

- soit avec un candidat individuel,
- soit avec des candidats groupés solidaires,
- soit avec des candidats groupés conjoints dont le mandataire est responsable solidairement de tous les autres membres du groupement à l'égard du maître d'ouvrage pour l'exécution du marché.

III.1.4. Contract performance conditions

The performance of the contract is subject to particular conditions: no

III.2. Conditions for participation

III.2.1. Suitability to pursue the professional activity, including requirements relating to enrolment on professional or trade registers

List and brief description of conditions: Lettre du candidat ou DC1, désignant le mandataire en cas de groupement et signée par une personne habilitée à engager l'entreprise. Si le candidat est en redressement judiciaire, la copie du, ou des jugements prévus à cet effet. Déclaration sur l'honneur ou DC2 pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas mentionnés à l'article 43 du CMP. Preuve d'une assurance pour les risques professionnels. Un certificat de qualification professionnelle.

III.2.2. Economic and financial ability

List and brief description of conditions: Déclaration précisant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations auxquelles se réfère le marché, réalisés au cours des 3 dernières années. Bilans ou extraits de bilans, concernant les 3 dernières années, des

opérateurs économiques pour lesquels l'établissement des bilans est obligatoire en vertu de la loi.

III.2.3. Technical and professional ability

List and brief description of conditions:

Présentation d'une liste de références des principaux services effectués au cours des 3 dernières années et notamment sur des prestations similaires de valorisation, indiquant le montant, la date et le destinataire privé ou public. Les prestations de service sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique. Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature. Déclaration mentionnant les effectifs du candidat, ainsi que leurs qualifications et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des 3 dernières années.

Minimum level(s) of standards possibly required:

L'équipe doit être composée comme suit:

- un architecte,
- un bureau d'études structure,
- un bureau d'études fluide.

L'équipe devra également comporter les compétences suivantes: étude acoustique, étude de luminosité, étude en aménagement intérieur.

III.2.4. Information about reserved contracts

III.3. Conditions specific to services contracts

III.3.1. Information about a particular profession

Execution of the service is reserved to a particular profession: no

III.3.2. Information about staff responsible for the performance of the contract

Obligation to indicate the names and professional qualifications of the staff assigned to performing the contract: no

Section IV: Procedure

IV.1. Type of procedure

IV.1.1. Type of procedure

Negotiated

IV.1.2. Information about the limits on the number of candidates to be invited

Envisaged minimum number 3: and Maximum number 5

Objective criteria for choosing the limited number of candidates: Les candidatures sont sélectionnées au terme d'un classement prenant en compte les capacités économique et financière (cf. 3.2.2) et technique (cf. 3.2.3).

IV.1.3. Information about reduction of the number of solutions or tenders during negotiation or dialogue

Recourse to staged procedure to gradually reduce the number of solutions to be discussed or tenders to be negotiated no

IV.2. Award criteria

IV.2.1. Award criteria

The most economically advantageous tender in terms of Price is not the only award criterion and all criteria are stated only in the procurement documents

IV.2.2. Information about electronic auction

An electronic auction will be used: no

IV.3. Administrative information

IV.3.1. File reference number attributed by the contracting authority

2015-004 SER

IV.3.2. Previous publication concerning this procedure

no

IV.3.3. Conditions for obtaining specifications and additional documents or descriptive document

IV.3.4. Time limit for receipt of tenders or requests to participate

23.3.2015 - 12:00

IV.3.5. Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates

IV.3.6. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted

French.

IV.3.7. Minimum time frame during which the tenderer must maintain the tender

IV.3.8. Conditions for opening of tenders

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about recurrence

This is a recurrent procurement: no

VI.2. Information about European Union funds

VI.3. Additional information

La procédure négociée a été retenue parce que la Communauté n'est pas en mesure de définir avec précision les spécifications techniques répondant à ses besoins et permettant le recours à l'appel d'offres. Le dossier de consultation des entreprises sera adressé aux candidats sélectionnés. Les modalités d'établissement et de remise des offres seront précisées dans règlement de consultation. Les modalités de mise en œuvre des critères de jugement des offres seront précisées dans le règlement de consultation. Pour l'analyse des candidatures, les candidats qui ne présentent pas des capacités professionnelles, techniques et financières suffisantes au regard des prestations objet du marché seront éliminés. Si, après cette première analyse, le nombre de candidatures recevables est supérieur à celui fixé dans l'avis de marché, les candidatures sont sélectionnées au terme d'un classement prenant en compte les garanties et capacités techniques et financières ainsi que les références professionnelles des candidats (sans pondération ni hiérarchisation de ces critères).

Date d'envoi du présent avis au JOUE et au BOAMP: 12.2.2015.

VI.4. Procedures for review

VI.4.1. Review body

Official name: Tribunal administratif de Nancy
Postal address: 5 place de la Carrière
Town: Nancy Cedex
Postal code: 54036
E-mail: greffe.ta-nancy@juradm.fr
Telephone: +33 383174343
Fax: +33 383174350

VI.4.2. Review procedure

VI.4.3. Service from which information about the review procedure may be obtained

Official name: Tribunal administratif de Nancy
Postal address: 5 place de la Carrière
Town: Nancy Cedex
Postal code: 54036
E-mail: greffe.ta-nancy@juradm.fr
Telephone: +33 383174343
Fax: +33 383174350

VI.5. Date of dispatch of this notice

12.2.2015